



# Résumé de la réunion du Comité consultatif autochtone (CCA) 29 mars 2021 Réunion virtuelle

---

## Objectifs de la réunion

Recueillir les commentaires du CCA sur le travail des sous-comités sur les ententes de collaboration concernant les « principes à prendre en compte dans les ententes de collaboration » et discuter de la planification à venir.

## Point à l'ordre du jour : Introduction et mot de bienvenue

La réunion commence par une manifestation culturelle de bienvenue et une prière d'ouverture prononcée par un aîné autochtone. Les coprésidents du CCA souhaitent la bienvenue aux membres et prononcent un mot d'ouverture soulignant le travail des comités au cours de l'année écoulée. Ils présentent le sujet de discussion de la réunion du jour portant sur les grands principes à prendre en compte dans le cadre des ententes de collaboration. Le membre d'office prononce un mot d'ouverture et clarifie la portée et le mandat du nouveau Conseil consultatif du ministre sur l'évaluation d'impact (CCMEI). Un coprésident du CCA a fait une présentation lors de la dernière réunion du CCMEI, offrant un aperçu des trois domaines prioritaires du CCA : les connaissances autochtones, les ententes de collaboration et l'évaluation des répercussions sur les droits. Un aperçu est également fourni pour les récentes réunions du Comité consultatif technique (CCT) pour faire avancer le travail de leurs trois sous-comités sur la santé, les effets sociaux et économiques, les effets positifs et cumulatifs et le sous-comité conjoint sur les connaissances autochtones et les sciences. Le CCT se réunira à nouveau en mai 2021.

# Point à l'ordre du jour : Présentation du sous-comité sur les ententes de collaboration

Le champion du sous-comité sur les ententes de collaboration fait le point sur les travaux réalisés à ce jour, notamment sur la recherche en matière de collaboration et sur la version provisoire des principes de collaboration, rédigée par le Centre for Indigenous Environmental Resources (CIER) sous la direction du sous-comité. Pour aider à l'élaboration des principes, la méthodologie du CIER a consisté à examiner des documents et des contributions d'experts, à travailler en étroite collaboration avec le sous-comité afin de solliciter sa contribution, à examiner les notes du CIER lors d'une séance en petits groupes sur le sujet et à travailler avec un chercheur universitaire. La version provisoire du document sur les principes a été partagée avec le CCA afin d'obtenir des commentaires sur les cinq principes fondamentaux qu'il est proposé de refléter dans les ententes de collaboration, notamment :

1. **Expression de l'autodétermination** – Les ententes de collaboration devraient fondamentalement être une expression du droit inhérent des peuples autochtones.
2. **Basé sur les relations** – Construire une relation mutuelle évolutive entre les parties.
3. **Refléter les progrès de la décolonisation du droit et des politiques** – Contribuer aux appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux accords établis et aux arrangements de gouvernance, ainsi qu'aux droits affirmés dans l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 282*.
4. **Refléter un bon processus** – Intégrer des principes de procédure (c'est-à-dire ouverture, transparence, respect des délais, responsabilité, consentement) pour garantir l'équité et créer les conditions nécessaires à l'obtention de résultats efficaces.
5. **Garantir de bons résultats en matière de prise de décision** — Le cadre d'évaluation est conçu et mis en œuvre conjointement, sur la base de la valeur de la science et des connaissances indigènes et occidentales, de résultats positifs durables à long terme pour toutes les parties et d'un suivi.

Les membres du CCA ont apprécié le document succinct et la manière dont les cinq grands principes sont présentés. Les membres ont pris note des modifications et considérations suivantes pour le document sur les principes provisoires :

- Principes 2 (les ententes de collaboration doivent être fondées sur la relation)
  - Revitalisation culturelle vs résurgence culturelle – la résurgence culturelle était le terme préféré
  - Ajouter la langue comme facteur important pour le développement des relations
- Principe 3 (Les ententes de collaboration doivent refléter les avancées en matière de décolonisation du droit et des politiques)

- Le langage de l'UNDRIP est bien formulé et articule la signification du consentement libre et éclairé
- Principe 4 (Les ententes de collaboration doivent refléter un bon processus)
  - Ajouter une formulation sur la crédibilité au premier paragraphe (créer les conditions pour obtenir des résultats efficaces et crédibles...). Cela inclut la crédibilité du ministre ainsi que celle des peuples autochtones
- L'Agence serait intéressée d'entendre précisément quels sont les défis à relever lorsqu'on travaille avec les promoteurs et comment ces accords pourraient les résoudre.

## Point à l'ordre du jour : Planification des travaux futurs

Le coprésident des comités recueille des commentaires sur le projet final de lettre de réponse au président de l'Agence. Il est convenu que les coprésidents ajouteront un paragraphe supplémentaire reflétant les défis posés par les délais prescrits par la loi. Les coprésidents discutent de la logistique des futures réunions, notant la préférence pour des réunions plus longues et moins fréquentes. Un calendrier mensuel des réunions et des réunions des sous-comités sera fourni aux membres ainsi qu'un plan de travail prévisionnel (evergreen).

Un représentant de l'Agence a parcouru le « placemat » de la réflexion prospective de l'Agence et du CCA afin d'informer la planification pour 2021-22. Plusieurs domaines prioritaires se poursuivront au cours du prochain exercice (collaboration et évaluation de l'impact sur les droits). Un sous-comité sur le thème de l'évaluation des répercussions sur les droits sera discuté lors de la prochaine réunion. Le sous-comité se concentrera sur les meilleures pratiques et les conseils aux promoteurs pour une planification précoce, en s'appuyant sur la récente séance en petits groupes du CCA.

Les membres se sont penchés sur les points relatifs aux parcs de stationnement identifiés précédemment et ont suggéré de réexaminer les sujets suivants :

- Connaissances autochtones et science occidentale – Sur la base du travail conjoint avec le CCT, comprendre les deux systèmes de connaissance
- Participation des Autochtones – Conseils aux communautés sur le processus de l'évaluation d'impact
- Évaluation des répercussions sur les droits – Perspectives des Métis et des Inuits

Un aperçu de deux nouvelles priorités potentielles a été fourni pour l'année prochaine :

1. Cadre de réconciliation ou déclaration de l'ONU – Cadre complet qui explique comment le CCA poursuit la réconciliation dans tous ses travaux et intègre les principes de l'UNDRIP

2. Orientations et outils pour la prise en compte des connaissances autochtones dans l'évaluation d'impact

## Point à l'ordre du jour : Prochaines étapes

Les membres ont convenu de revoir les priorités de la planification du travail lors de la prochaine réunion en avril.

La réunion se termine par une prière de clôture prononcée par un aîné autochtone.

## Comité consultatif autochtone

### Mesures de suivi tirées de la réunion du 29 mars

Mesures de suivi du secrétariat :

- Préparer le résumé de la réunion pour que les membres puissent l'examiner et le finaliser
- Faire circuler la présentation des coprésidents du CCA à la réunion du CCMEI
- Envoyer des espaces réservés pour toutes les réunions du CCA pour 2021-22
- Faire circuler des exemples de cadres de réconciliation dans d'autres ministères fédéraux

Mesures de suivi des membres :

- Examiner le résumé de la réunion
- Examiner et fournir des commentaires additionnels au sous-comité de la collaboration sur le produit livrable « Principles to Inform Collaboration Agreements Between Indigenous Peoples and the Impact Assessment Agency of Canada » (14 avril 2021)
- Ajouter un paragraphe à l'ébauche de la lettre de réponse sur les défis que pose l'échéancier prévu par la loi (à compléter par courriel, les coprésidents tenant le stylo)

## Présents

### Coprésidents du CCA

- Sue Chiblow
- Kyle Vermette

### Membres du CCA

- Deana Sappier
- Paul Jones
- Jocelyn Gosselin

- Rachel Olson
- Angel Ransom
- Melody Lepine
- Suzie O'Bomsawin
- Stanley Oliver
- Elmer Ghostkeeper

## **Agence d'évaluation d'impact du Canada**

- Brent Parker
- Susan Winger
- Janice Zeitz
- Emily Fairbairn
- Alana Green
- Kayla Carman

### **Date de modification :**

2021-05-25